

990 réponses dont 679 en ligne (juin et juillet 2022) et 311 par téléphone (septembre 2022) *.

L'enquête téléphonique, complémentaire à l'enquête en ligne, a eu pour rôle de redresser l'échantillon des personnes ayant répondu, afin d'obtenir une meilleure représentativité de la population de l'Agglo.

Les profils des répondants sont ainsi variés en termes de communes de résidence, de types d'habitat, de tranches d'âge et de catégories socio-professionnelles, même si l'on peut noter une légère surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (30% des répondants contre un peu moins de 10% présents sur le territoire). Par ailleurs, 63% des répondants sont des femmes.

CONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

52% des répondants pensent, à tort, que l'Agglo est compétente sur la propreté et le nettoyage de l'espace public dont l'enlèvement des dépôts sauvages. **Ce sont les communes qui portent cette compétence de propreté et nettoyage.**

A l'inverse, seuls **39%** ont répondu que l'Agglo est compétente en termes de transfert, valorisation et traitement des déchets. C'est pourtant bien une compétence de l'Agglo qu'elle délègue à des prestataires.

Fourniture et maintenance des contenants (bacs, silos, conteneurs enterrés)



Collectes des ordures ménagères et recyclables



Gestion des déchèteries



Transfert, valorisation et traitement des déchets



Actions de prévention et sensibilisation



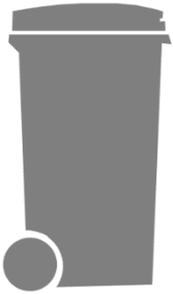
~~Propreté et nettoyage de l'espace public~~



Compétence des communes

* Le nombre de réponses est suffisant par rapport à la taille du territoire de l'Agglo pour permettre d'avoir une bonne représentativité dans les résultats.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Une fréquence suffisante voire optimisable en bac individuel

- **27%** des répondants en bac individuel sortent leur bac à ordures ménagères moins d'une fois par semaine.
- **51%** n'attendent pas que leur bac soit rempli pour le présenter à la collecte

Des équipements collectifs fréquemment utilisés

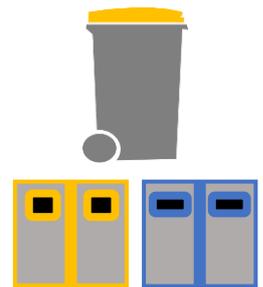
- **60%** des répondants en bac collectif ou conteneur enterré déposent leurs ordures ménagères **plusieurs fois par semaine** (dont 8% tous les jours).

LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

La fréquence de sortie des bacs ou de dépôts en points d'apport volontaire

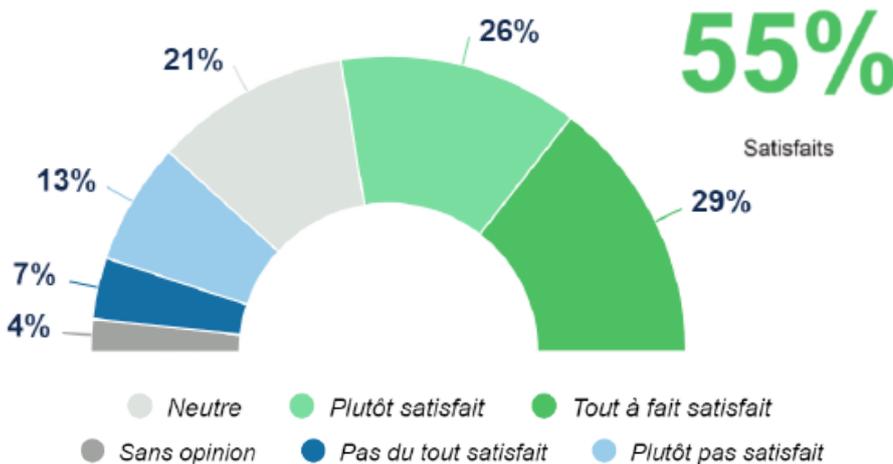
89% des répondants disposant d'un bac jaune individuel le sortent au moins une fois toutes les deux semaines.

57% des répondants en points d'apport volontaire pour les emballages et les papiers s'y rendent au moins une fois par semaine, dont **22%** plusieurs fois par semaine.



La satisfaction concernant les points d'apport volontaire (Emballages, Papiers, Verre, Textiles)

55% des répondants sont plutôt satisfaits ou tout à fait satisfaits du fonctionnement des points d'apport volontaire. Les raisons principales d'insatisfaction sont pour **59%** le **vidage pas assez fréquent des silos**, pour **40%** le **manque de propreté** autour des points et pour **25%** le fait que cela implique un **geste compliqué, contraignant** ou qui demande **trop de manipulations**.



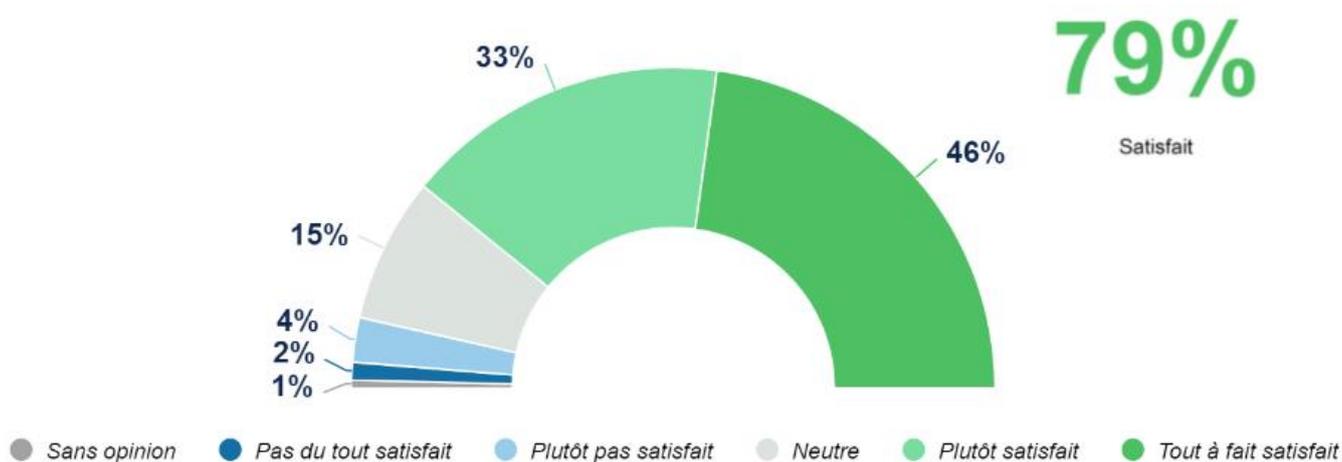
A noter :

Les deux phases d'enquête ont été précédées de périodes où le prestataire de l'Agglo a rencontré des difficultés pour assurer la collecte des points d'apport volontaire (en avril et juillet pour les communes de la rive droite et Vienne). Ce contexte peut expliquer en partie la part et les raisons d'insatisfaction sur les points d'apport volontaire.

LES DÉCHÈTERIES

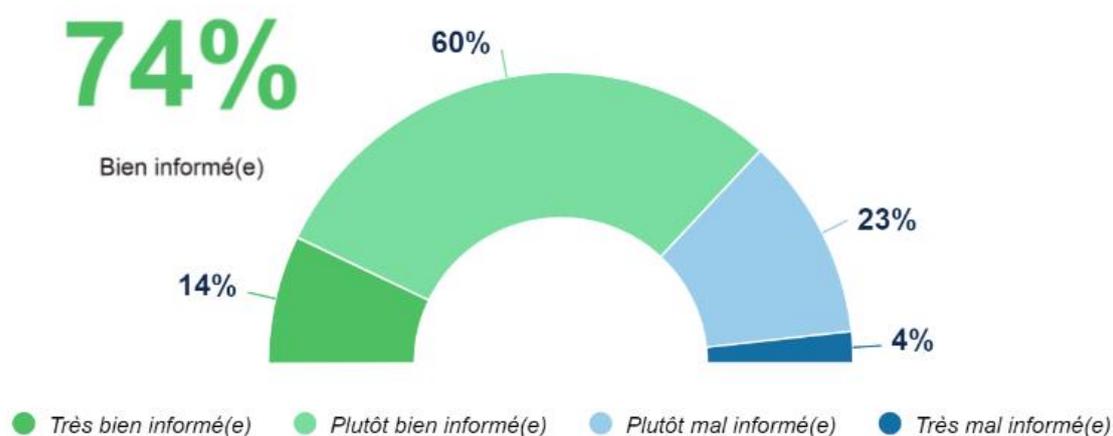
38% des répondants se rendent au moins une fois par mois en déchèterie, **51%** moins d'une fois par mois (une fois tous les 3 mois à moins d'une fois par an) et **8%** ne vont jamais en déchèterie ou ne peuvent y aller pour diverses raisons (non véhiculé, mobilité réduite).

Le niveau de satisfaction concernant les passages en déchèterie est globalement bon, avec **79%** de satisfaction et **seulement 6% d'insatisfaction**.



LA COMMUNICATION SUR LE SERVICE

74% des répondants se sentent plutôt bien, voire **très bien informés en matière de communication sur le service**, sans distinction significative selon le profil des répondants.



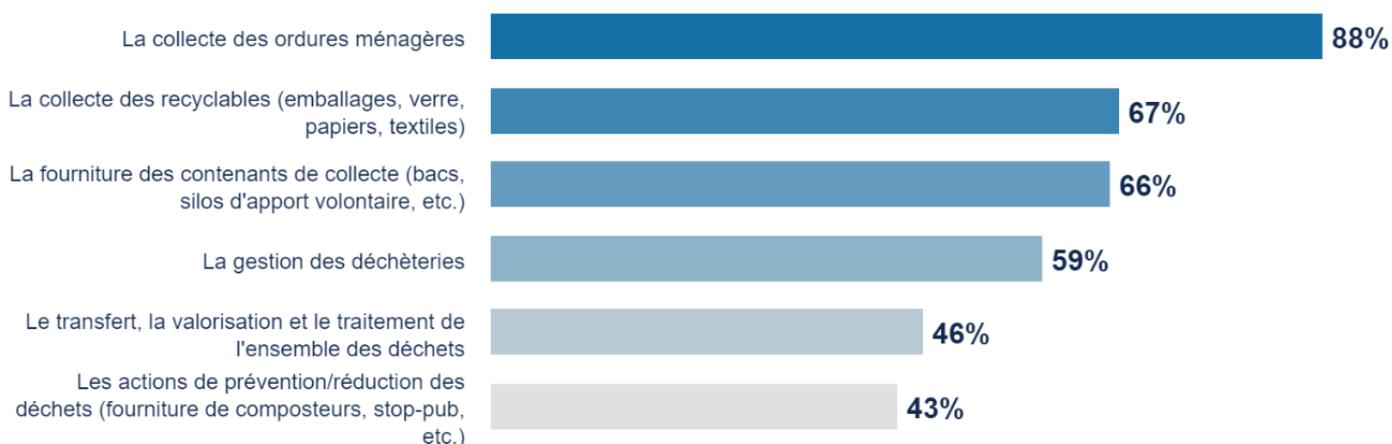
Le site Internet et le magazine de l'Agglo sont les principales sources d'information pour les répondants lorsqu'ils cherchent des réponses à leurs questions sur leurs déchets (pour 50% de l'ensemble des répondants et 32% des répondants contactés par téléphone).

LE FINANCEMENT DU SERVICE

Une vision restrictive des parties du service financées par la TEOM

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères porte mal son nom car **elle permet en réalité de financer l'ensemble des compétences du service prévention et gestion des déchets** (listées dans le schéma ci-dessous) et pas seulement la collecte des ordures ménagères.

La collecte des ordures ménagères, la collecte des recyclables, la fourniture des contenants de collecte et la gestion des déchèteries sont identifiées par une majorité des répondants comme des services financés par la TEOM. Le transfert et la valorisation et le traitement de l'ensemble des déchets et les actions de prévention/réduction des déchets sont identifiés en revanche par une légère minorité de répondants.

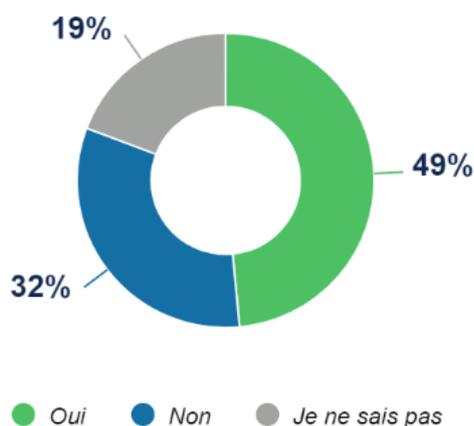


La mise en place d'une tarification incitative non plébiscitée

53% des répondants indiquent que le paiement du service calculé en fonction de la production de déchets les inciterait effectivement à réduire leur production de déchets. Ce chiffre descend à **42%** pour les résidents dans un appartement d'un immeuble de plus de 10 logements.

Réponse à la question

« **Seriez-vous favorable à la mise en place d'une tarification incitative sur l'Agglo** » :



32% ne sont pas favorables à la mise en place d'une tarification incitative et **19%** n'ont pas d'avis.

Seuls **49%** se disent favorables.

LA GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

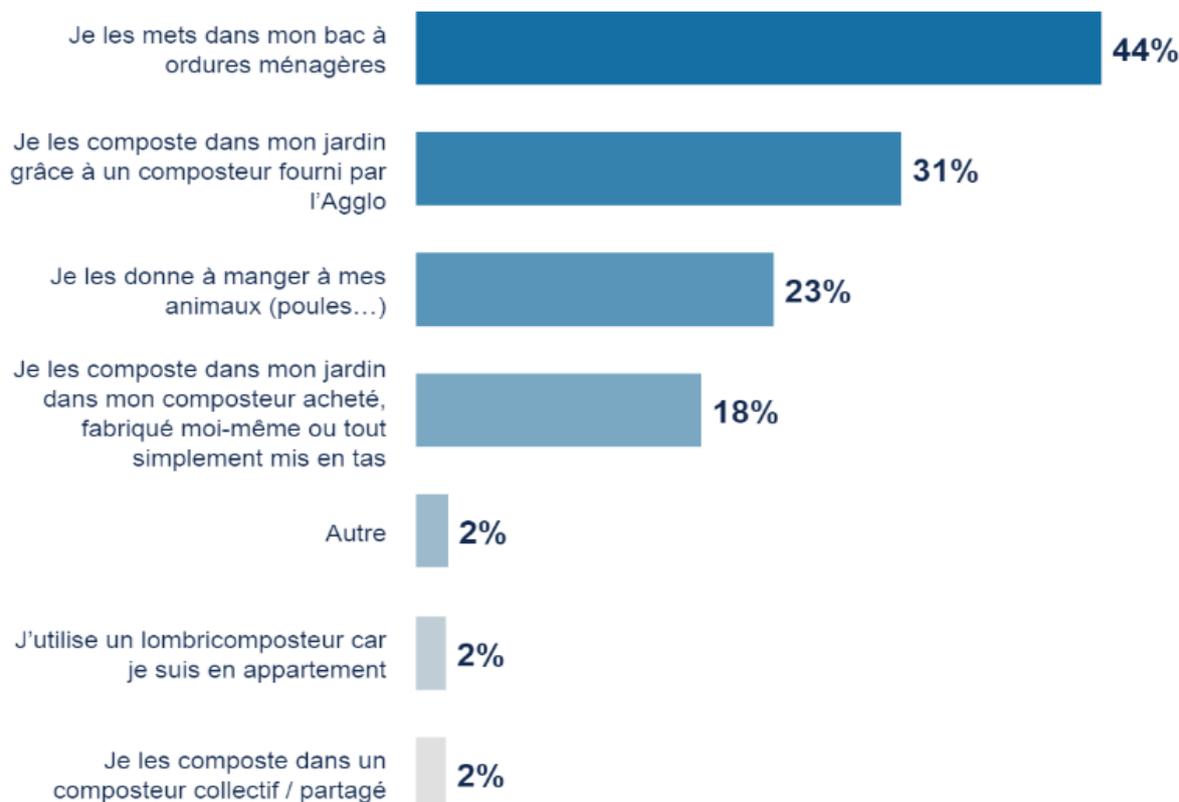
La fourniture de composteurs individuels, collectifs et des lombricomposteurs

32% des répondants ne savent pas que l'Agglo fournit des composteurs individuels, des lombricomposteurs et des composteurs collectifs gratuitement dont 17% qui seraient intéressés pour en bénéficier. **13%** connaissent le service et aimeraient l'utiliser mais ne peuvent pas par refus de la copropriété de l'immeuble, manque de place ou autres raisons.

La gestion actuelle des déchets alimentaires par les habitants

44% des répondants jettent leurs déchets alimentaires dans leur poubelle ordures ménagères. Leur valorisation présente donc un levier fort de réduction des déchets sachant qu'ils composent un tiers de la poubelle.

Réponse à la question « Actuellement, que faites-vous de vos biodéchets ? » :



Mais **83%** des résidents en appartement dans un immeuble de plus de 10 logements mettent leurs déchets alimentaires dans leur bac à ordures ménagères.

La compostière d'Eyzin-Pinet est globalement méconnue

Les habitants de l'Agglo peuvent apporter gratuitement leurs déchets végétaux sur la plateforme de compostage d'Eyzin-Pinet. Cette information n'est pas connue par **68%** des répondants.

Seuls **15%** se sont déjà rendus à la compostière.

LES PERMANENCES D'EMMAÜS EN DÉCHÈTERIE

Les permanences hebdomadaires d'Emmaüs dans les déchèteries de Pont-Évêque le mercredi après-midi et à Vienne le samedi matin et après-midi **ne sont pas connues par 43% des répondants.**

Parmi ceux qui les connaissent, **20%** y ont déjà apporté des objets, **14%** les emmène directement à Emmaüs et **14%** n'ont jamais rien apporté.



Pour rappel, les **horaires des permanences** sont les suivants :

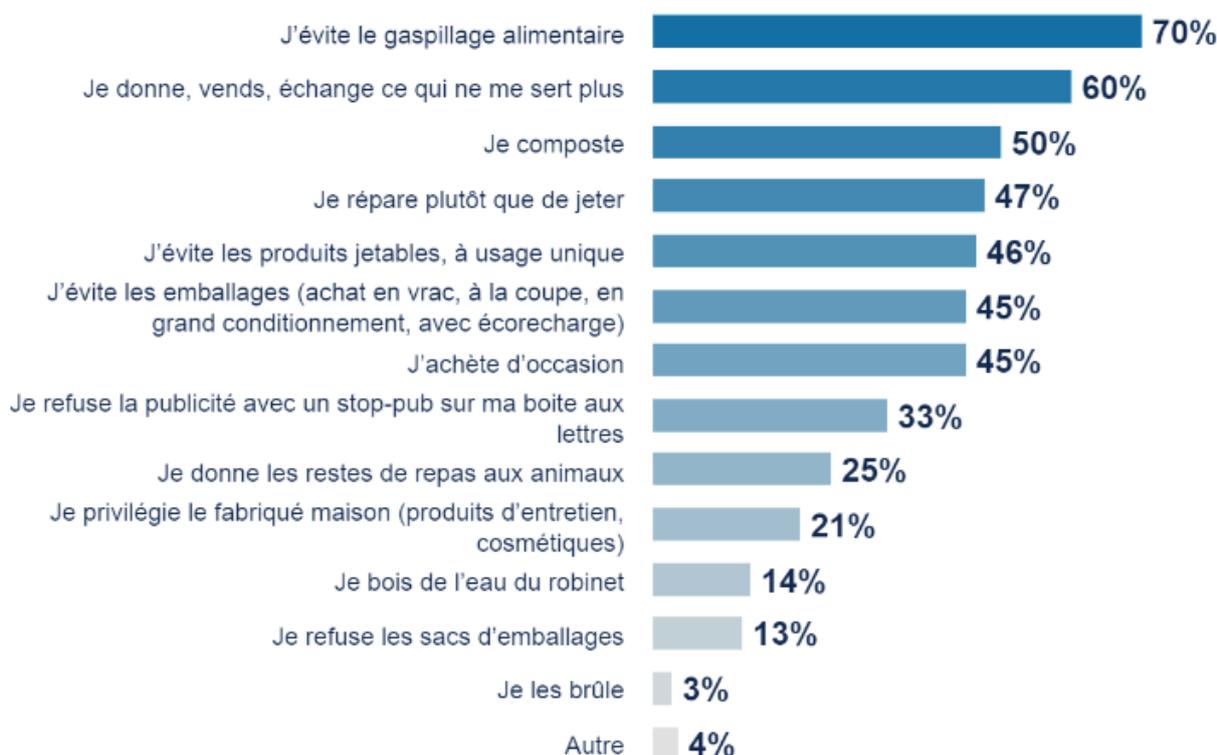
- **Vienne** : Samedi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h
- **Pont-Évêque** : Mercredi de 14h à 17h

Les compagnons d'Emmaüs **recupèrent auprès des habitants des objets valorisables** (hors déchets d'équipements électriques et électroniques)

LES ACTIONS POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

49% des répondants estiment pouvoir **réduire leur quantité de déchets d'emballages** produits et **28%** leur quantité de **déchets alimentaires**. Dans le détail, les déchets alimentaires sont davantage cités comme pouvant être limités avec un accompagnement éventuel de l'Agglo par les résidents en appartement dans un immeuble de moins de 10 logements, tandis que **les végétaux sont davantage cités par les résidents en maison.**

Réponse à la question « **Actuellement, que faites-vous pour réduire la quantité de déchets que vous jetez dans votre poubelle ou à la déchèterie ?** » :

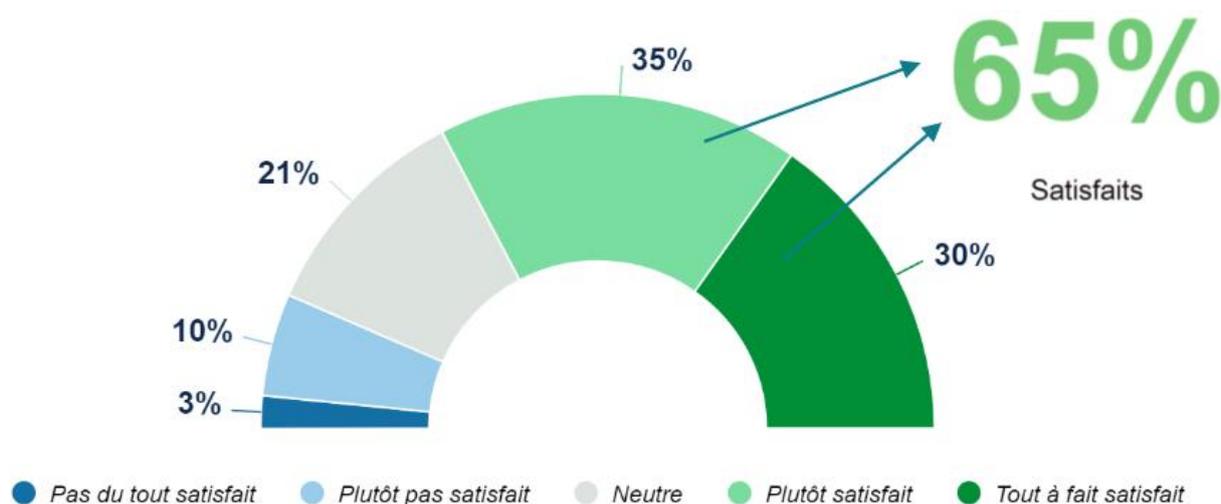


LA SATISFACTION GLOBALE DU SERVICE

Les principales remarques issues de la question ouverte « Selon vous, quels sont les points qui pourraient être améliorés ? » :

- La mise en place de bacs jaunes individuels pour les secteurs ruraux qui sont aujourd'hui en point d'apport volontaire : cette demande représente 43% des commentaires laissés par des personnes habitant sur les communes concernées.
- L'augmentation de la fréquence de collecte des bacs jaunes et des points d'apport volontaires emballages depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri
- L'amélioration du nettoyage des abords des points d'apport volontaire
- L'amélioration de l'information sur le tri

Réponse à la question « Globalement, êtes-vous satisfait(e) du service fourni par l'Agglo ? » :



Cette enquête a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Vienne Condrieu Agglomération

